

Residual Total Magnetic Field

This map of the residual total magnetic field was compiled from data acquired during an aeromagnetic survey carried out by Goldak Airborne Surveys during the period April 21 to June 22, 2006. The data were recorded using a split-beam cesium vapour magnetometer (sensitivity = 0.005 nT) mounted in the tail boom of a Piper Navajo aircraft. The nominal traverse and control line spacings were, respectively, 500 m and 2 000 m, and the aircraft flew at a nominal clearance of 150 m. Traverse lines were oriented N 45° E with orthogonal control lines. The flight path was recovered following post-flight differential corrections to the raw data. Post-processing included leveling the data using a vertical video camera and a vertically positioned video camera. The survey was flown on a pre-determined flight surface to minimize differences in magnetic values at the intersections of control and traverse lines. These differences were computer-analysed to obtain a mutually levelled set of flight-line magnetic data. The levelled values were then interpolated to a 100 m grid. The International Geomagnetic Reference Field (IGRF) defines an altitude of 1850 m for the year 2006.37 was then removed. Removal of the IGRF, representing the magnetic field of the Earth's core, produces a residual component related essentially to magnetizations within the Earth's crust. Digital data for this map, comprising digital profile and gridline data, and data for adjacent surveys can be downloaded from Natural Resources Canada's Geoscience Data Repository for Aeromagnetic Data at <http://gdr.nrcan.gc.ca>. The same products are also available, for a fee, from the Geological Data Centre, Geological Survey of Canada, 615 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E9. Telephone: (613) 995-5326; email: infogdc@egg.nrcan.gc.ca.

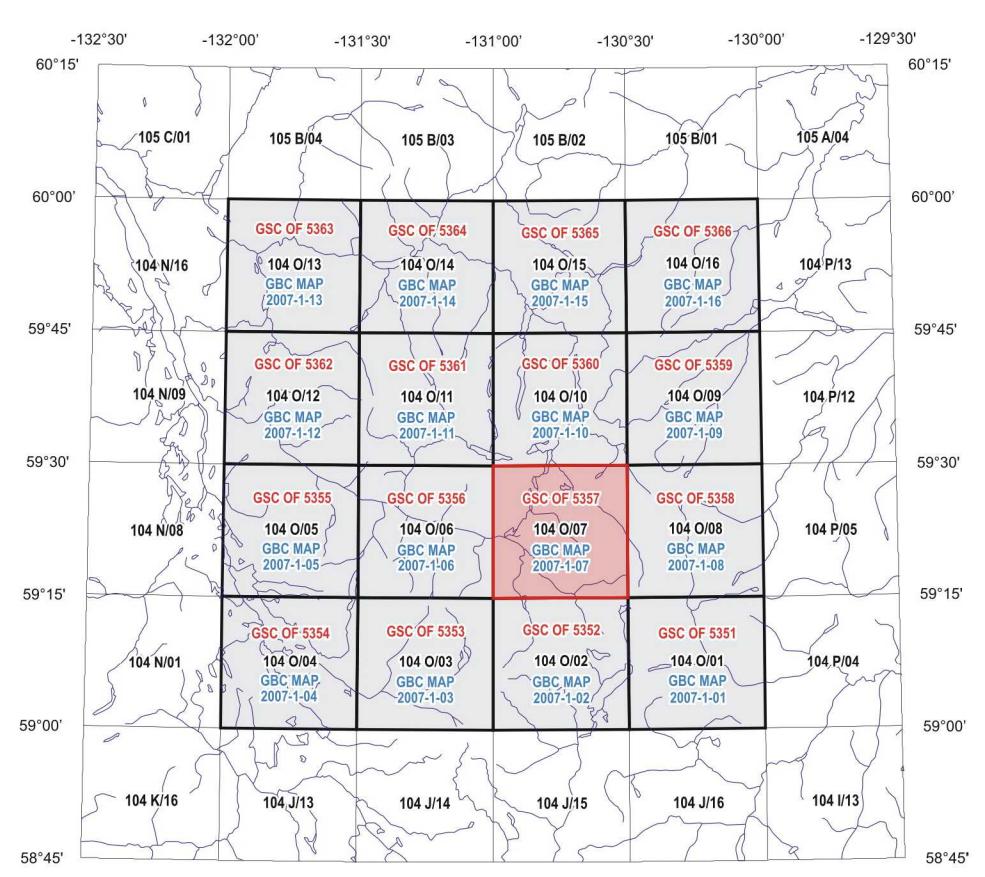
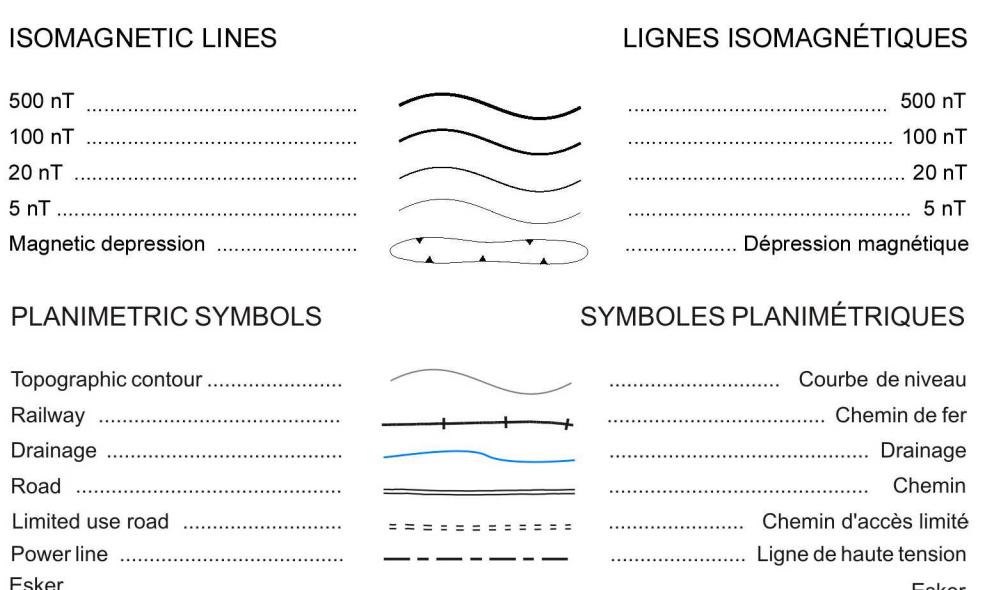
Composante résiduelle du champ magnétique total

Cette carte de la composante résiduelle du champ magnétique total a été compilée à partir de données acquises lors d'un levé aéromagnétique exécuté par la société Goldak Airborne Surveys pendant la période du 21 avril au 22 juin 2006. Les données ont été recueillies au moyen d'un magnétomètre à vapeur de cézium à double brise (sensibilité = 0,005 nT) installé dans la queue d'un avion de l'entreprise Goldak. L'éspacement nominal des lignes de vol était de 500 m et celui des lignes de contrôle, de 2 000 m. L'avion volait à une hauteur nominale au dessus du sol de 150 m. Les lignes de vol étaient orientées N 45° E, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire de vol a été restituée par l'application après le vol de corrections différentielles aux données brutes du système GPS et par inspection d'images du sol enregistrées au moyen d'une caméra vidéo installée à la verticale. Le levé a été effectué suivant une surface de vol pré-déterminée afin de minimiser les différences des valeurs du champ magnétique aux intersections des lignes de contrôle et des lignes de vol. Ces différences ont été analysées pour obtenir un jeu de données nivelées sur le champ magnétique le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à maille de 100 m. Le champ géomagnétique international de référence (IGRF) défini à une altitude de 1850 m pour l'année 2006.37 a été soustrait. La soustraction du IGRF, qui représente le champ magnétique du noyau terrestre, fournit une composante résiduelle essentiellement reliée à l'aimantation de la croûte terrestre.

On peut télécharger gratuitement cette carte à la section des Données géophysiques et des ressources naturelles du ministère des Ressources naturelles Canada à l'adresse <http://gdr.nrcan.gc.ca>, des versions numériques correspondantes en format «profil» et en format «mailles» ainsi que des données similaires issues des levés aéromagnétiques adjacents. On peut se procurer les mêmes produits, moyennant des frais, en s'adressant au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 615, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E9. Téléphone : 613-995-5326; courriel : infogdc@egg.nrcan.gc.ca.

This aeromagnetic survey and the production of this map were funded by Geoscience BC (Contribution Number GBC018). This map was produced as part of the Cordilleran Energy and Minerals Project and is a contribution to the Northern Resources Program of the Earth Sciences Sector.

Ce levé aéromagnétique et la production de cette carte ont été financés par Geoscience BC (numéro de contribution GBC018). Cette carte a été produite dans le cadre du Projet sur les ressources énergétiques et minérales de la Cordilleure et contribue au programme de la mise en valeur des ressources du Nord du Secteur des sciences de la Terre.



JENNINGS RIVER AEROMAGNETIC SURVEY
BRITISH COLUMBIA

LEVÉ AÉROMAGNÉTIQUE RIVIÈRE JENNINGS
COLOMBIE-BRÉTANNIQUE

OPEN FILE DOSSIER PUBLIC	Open files are products that have not gone through the GSC formal publication process.
5357	Les dossiers publics sont des produits qui n'ont pas été soumis au processus officiel de publication de la GSC.

2007

GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA
COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

2007

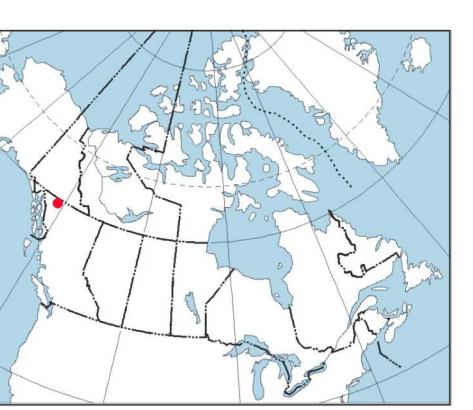
MAP
2007-1-07

GEOSCIENCE
BRITISH COLUMBIA

2007

Recommended citation:
Dumont, R., Potvin, J. et Kiss, F.
2007. Composante résiduelle du champ magnétique total, Levé aéromagnétique Rivière Jennings, Colombie-Britannique, Ash Creek (NTS 104 O/07), British Columbia; Geological Survey of Canada, Open File 5357; Geoscience British Columbia Map 2007-1-07, scale 1:50 000.

Note bibliographique conseillée:
Dumont, R., Potvin, J. et Kiss, F.
2007. Composante résiduelle du champ magnétique total, Levé aéromagnétique Rivière Jennings, Colombie-Britannique, Ash Creek (NTS 104 O/07), British Columbia; Geological Survey of Canada, Open File 5357; Geoscience British Columbia Map 2007-1-07, échelle 1:50 000.



MAP LOCATION - LOCALISATION DE LA CARTE